



POUARZEL

- chapelle au 12

1813

- état des lieux 1814

1806

Pouarzel commune de Pouarzel,
intéressée à la
Réviation.

célèbre, pour la
chapelle de —
Evêques de Lion
Notaux sans
fête patronale;
et même —
l'usage d'y —
Distance de plus
et environné d'un
Distance, les
de lieu de Pouarzel.
fficiles, et



Pour la Commune de Plouarzel,
et autres Communes limitrophes, intéressées à la
conservation de la Chapelle de Kréatoux.

De temps immémorial, il s'est célébré, pour le
Public, une Messe matinale dans la Chapelle de —
et située à l'orient de ce Bourg. Kréatoux, commune de Plouarzel. Les Evêques de Lion
autorisent à y célébrer même les jours Notaux, sans
exception, ni du jour de Pâque, ni de la fête patronale;
ce qui prouve combien il est intéressant, et même —
nécessaire de conserver cette Chapelle, et l'usage d'y —
célébrer. Et en effet Kréatoux est à une distance de plus
de cinq quarts de lieue de la paroisse, il est environné d'un
grand nombre de fermes, les unes à même distance, les
autres plus éloignées encore d'un quart de lieue de Plouarzel.
Les chemins de Plouarzel sont rudes, difficiles, et

souvent impraticables en hiver, surtout pour les femmes.
Qu'il n'y ait point de Messe à ~~St Véatoux~~, les Vieillards, les
infirmes, les convalescents, les Valétudinaires, les femmes
enceintes, les nourrices qui habitent ces fermes, sont
nécessairement privés d'un avantage des plus précieux, et
des plus nécessaires pour le Chrétien. Même privation
pour nombre de ménages où il y a de jeunes enfants
qu'il faut garder. Plusieurs Communes environnantes
ne sont pas moins intéressées que celle de Plouarzel à la
conservation de la Chapelle de St Véatoux. Ces Communes ont
beaucoup de fermes disséminées au loin; et qui se trouvent
plus à portée de St Véatoux que de leurs églises. Telles sont les
Communes de Plouran^e, Plourin⁺, Ploumogu^e, et en particulier
^{l'arrondissement} Saint Renan, où il y a une grande population, et un seul Prêtre.
La Chapelle de St Véatoux est bien tenue, et aussi bien pourvue
de tout ce qui est nécessaire pour la décence du culte.

En mairie De Plouarzel Le quatriem^e jour complémentaire
De l'an Douze de la Républ^{ique} Française
B. Le Guen
mairie



Sait des Signataires, Le Maire de plousané



M. L. L.
Maire de plousané

Le Maire de plousané
y. quéré

✓

Monsieur

il y a sur La Succursale de plouargel une chapelle dédiée à Ste vierge dite de trézien, en bonne et due réparation et où se trouve tout ce qui est nécessaire pour le culte. cette chapelle est très-frequentée par les marins. je vous prie d'avoir la bonté de nous la conserver. il y en a une autre en ruine, nommée la chapelle de St Laurent, dont le peu de matériaux qui restent, pourroient servir pour les réparations de La Succursale. Le presbytere n'a pas été vendu.

je vous annonce avec bien de la joie que votre mandement a produit ici le meilleur effet possible. qu'il plaise à Dieu de continuer à répandre ainsi sa Ste Bénédiction sur vos travaux apostoliques.

Monsieur,
à plouargel le
21 février 1806

gây l'honneur d'être avec une grande soumission
et un très-profond respect
votre très-humble et très-obéissant serviteur
R: Emergent desservant de La Succursale de plouargel

état des biens de la fabrique de plouargat

plouargat	biens divers	maisons	valeur capitale	produit annuel	rentes substitues	rentes par legs et donations	rentes de fondations	charges	Revenu net
	tous les biens consistants en champs et diffé- rentes parcelles de terre chaude disséminés sur le paroisse	une seule maison louée en chaume	5080 ^l	249 ^l			toute la rente consi- stée en fondations	624 ^l 7 ⁵ c imposition foncière 864 ^l 5 ⁵ c	994 ^l 7 ⁵ c

149 30